

Le 5 octobre 2015

Communiqué de Presse

Assemblée générale des délégués de la CARMF 2015

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET DU BILAN

Suite à la suspension, jeudi 1^{er} octobre 2015, par la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale (MNC) des décisions prises par le Conseil d'Administration le 12 septembre dernier, dont notamment l'élection du Président, le Docteur Gérard Maudrux, et du Bureau de la CARMF, l'Assemblée Générale a élu :

- Président de séance, le Docteur Thierry Lardenois (Administrateur titulaire cotisant de la région de Strasbourg, ancien Vice-Président),
- Secrétaire de séance, le Docteur Claude Poulain (Administrateur titulaire retraité, ancien secrétaire général).

Ont ensuite été exposés :

- le bilan et compte de résultat de l'année 2014,
- le rapport de la Commission de Contrôle,
- les placements mobiliers et immobiliers.

À l'issue de ces présentations, les délégués ont approuvé à une très large majorité les comptes de la CARMF pour l'exercice 2014. Le résultat a été, sur 430 votants et 408 suffrages exprimés, de **74,75 % de "OUI"** (305 voix) et de **25,25 % de "NON"** (103 voix), bien que tous les pouvoirs au nom du Président suspendu n'aient pu être utilisés.

La CARMF gère l'ensemble des régimes obligatoires de retraite et de prévoyance des médecins libéraux (126 000 cotisants, 81 000 prestataires). Elle recueille chaque année plus de 2,35 milliards d'euros de cotisations (médecins + caisses maladies) et verse 2,17 milliards d'euros de prestations, les excédents sont affectés aux réserves ou servent à payer la compensation nationale.

Contact presse :
Service communication - Grégoire Marleix
Tél : 01 40 68 33 81 - Fax : 01 40 68 32 23
E-mail : communication@carmf.fr